

ANNEXE (indications selon l'art. 959c CO)

Entreprise

L'Association des Communes Suisses est une société dont le siège est à 3008 Berne, Laupenstrasse 35.

Postes à temps complet

En moyenne annuelle, les postes à temps complet ne dépassent pas le nombre de 10.

Présentation et présentation divergente de la continuité

Dans les comptes annuels, les engagements ont été ventilés de manière plus détaillée. Les chiffres de l'année précédente ont été ajustés pour améliorer la comparabilité.

Principes de présentation des comptes appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du Code des obligations (CO; RS 220).

Principes d'établissement du bilan / principes d'évaluation

Liquidités

Les liquidités comportent l'avoir en caisse et l'avoir en banque. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

Créances

Les créances comportent toutes les prétentions non remplies contre des tiers et sont inscrites à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent exclusivement à la délimitation conforme à l'exercice comptable des charges et des produits.

Engagements

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale.

Réserve libre issue du bénéfice

Les résultats des exercices précédents sont comptabilisés dans la réserve libre issue du bénéfice.

Capital de l'association

Le capital de l'association s'élève à CHF 50'000.

Compte de résultat

L'exercice se solde par un excédent de charges de CHF 20'741.33 (budget 2020: CHF -155'400.-).

Les charges extraordinaires/hors période se composent comme suit :

Description	2020 CHF	2019 CHF
Charges liées aux projets hors période	10'000.-	0.-
Pertes sur débiteurs cotisations	3'000.-	4'400.
Pertes sur débiteurs abonnement « Commune Suisse »	88.-	0.-
Cotisations salariales hors période	0.-	7'288.-
Contributions des partenaires hors période	0.-	2'500.-
Total	13'088.-	14'188.-

Engagements envers les institutions de prévoyance

A la date de clôture du bilan, les engagements s'élevaient à CHF 791.70 (année de référence) et CHF 386.55 (année précédente).

Evénements postérieurs à la date du bilan

En raison de la crise sanitaire, BernExpo a décidé fin mars 2021 de ne pas organiser le salon SuissePublic 2021. Un SuissePublic Smart aura lieu en 2021. La part fixe de CHF 60 000 due pour 2020 a été comptabilisée dans l'exercice 2020.

Nouvelle date d'échéance : 2023

<i>Evolution du capital propre</i>				
	2020		2019	
	Capital de l'association CHF	Réserves CHF	Capital de l'association CHF	Réserves CHF
Situation au 01.01.	50'000	545'649.97	50'000	539'150.36
Excédent de charges/ Excédent de produits		- 20'741.33		6'499.61
Situation au 31.12.	50'000	524'908.64	50'000	545'649.97

Berne, 19 février 2021

Association des Communes Suisses

Le président:



Hannes Germann
Conseiller aux Etats

Le directeur:



Christoph Niederberger